

Robert VERDIER

Le casse-tête du Marché commun (Page 5)

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 174. — 21 DECEMBRE 1963

A propos du "Vicaire"

**POLITIQUE
ET THÉÂTRE**



(Photo Elie Kagan.)

Et pendant ce silence, tous furent frappés.

(Lire page 4.)

L'agriculture : un fait essentiellement politique

Nos camarades de la Fédération du Gers ont fait paraître dans leur Bulletin d'information un article précisant leur position sur les problèmes du monde agricole. Nous avons pensé que nos lecteurs devaient avoir connais-

sance de ce texte très intéressant, susceptible d'ouvrir dans nos colonnes un débat sur l'agriculture française face aux problèmes du Marché commun.

Nous donnons ici l'essentiel du texte.

Les difficultés croissantes que connaissent les agriculteurs de ce pays, les charges qui pèsent sur la petite et moyenne exploitation agricole, le mouvement de concentration qui s'est développé depuis quelques années, le déséquilibre social et économique qui a fait basculer l'agriculture dans une voie toujours plus difficile, nous ont incité à faire un travail de recherche afin d'établir un programme d'action valable pour venir en aide à l'agriculture française, tout en restant dans un contexte qui puisse s'intégrer dans le programme national du parti.

La conception de la politique agricole du P.S.U. implique la mise en œuvre d'une politique globale socialiste sur l'ensemble du pays et même éventuellement sur l'Europe occidentale.

Les points essentiels de cette politique, que nous allons tâcher de définir, s'inspirent d'un idéal de justice sociale et tendent à créer un équilibre économique harmonieux.

Au préalable, une constatation s'impose :

L'exploitation agricole, de surface réduite, gérée et cultivée par l'exploitant et sa famille, plus connue sous le vocable « d'exploitation familiale », est irrémédiablement condamnée par le système économique, dit capitaliste et simplement supprimée par le système communiste.

Dans les deux cas l'homme et la cellule familiale, considérée comme unité économique indépendante, sont asservis dans la première hypothèse au capitalisme privé au service des trusts et des grosses banques, dans le deuxième cas au capitalisme d'Etat du parti, instrument de dictature.

Il nous appartient de trouver une formule ou des formules qui tout en préservant l'intégrité, la personnalité de l'homme et de la famille, donnent des résultats convenables sur le plan des techniques et de la gestion.

Nous n'aborderons pas les problèmes posés par le droit de propriété — propriété foncière surtout — en raison des difficultés inhérentes à l'état d'esprit, à l'atavisme aussi, que soulèverait cette question.

Ce droit, bien que très illusoire, constitue cependant la base même de la mentalité, de la psychologie des masses rurales en Occident. Nous sommes obligés d'en tenir compte, et nous pourrions envisager en cette matière, qu'une évolution progressive vers des formules différentes, et au fur et à mesure que l'évolution mentale, d'une part, et les impératifs économiques et sociaux, d'autre part, le permettront ou l'exigeront.

Voici les huit points principaux de ce qui pourrait être une politique agricole socialiste :

1) Organisation des marchés agricoles par une intégration coopérative, une planification économique très poussée et une politique des prix garantis, pour la majorité des grandes productions agricoles.

2) Aménagement des structures d'exploitation, limitation du droit de propriété. Encouragement des for-

mules d'association d'exploitant tendant à rationaliser le travail, à alléger aussi, surtout en ce qui concerne le travail des éléments féminins. Création d'un esprit d'équipe en vue de rompre l'isolement des fermes et leurs exploitants. Il conviendra d'aider au maximum, techniquement et financièrement toutes les formules qui tendront vers l'agriculture de groupe.

3) Protection sociale de l'unité familiale ou du groupement des unités familiales par des formules ne donnant des garanties de prix qu'à ce type d'exploitation et pénalisant ainsi la concentration agraire capitaliste, faisant assurer le travail par de la main-d'œuvre salariée. Quotient familial.

4) Politique du crédit et des investissements en agriculture.

5) Enseignement professionnel et formation de chefs d'exploitation compétents. Vulgarisation efficace et très démocratisée.

6) Politique de l'habitat rural et de l'infrastructure rurale. Locaux d'habitation d'exploitation. Confort. Chemins. Eau. Téléphone rural, etc.

7) Organisation d'une vie active et attrayante en zones rurales par une industrialisation partielle, industrie légère, équipement scolaire, etc. Encouragement des loisirs et du tourisme rural, organisation de systèmes de congés, formules sociales permettant de les réaliser.

8) Politique européenne commune en matière agricole sur des bases socialistes. Organisation mondiale de l'alimentation, création de formules permettant un équilibre alimentaire harmonieux.

Ces huit points ne sont pas limitatifs et sont ceux qui nous ont paru essentiels pour la conception d'une politique agricole socialiste équilibrée.

Il faut indemniser les victimes des calamités agricoles

L'AGRICULTURE est une activité de l'homme bien spécifique; elle demeure la seule, en effet, à être conditionnée par des facteurs extra-humains : les agents atmosphériques, et physiques. L'organisation de la production dans les sociétés industrielles et la revendication des travailleurs d'avoir un niveau de vie stable ont conduit les agriculteurs à refuser les aléas d'une production toujours imprévisible. S'ils ne peuvent pallier les caprices du temps, du moins souhaitent-ils que l'organisation sociale les garantisse des calamités naturelles. Les socialistes ne peuvent qu'approuver à cette revendication

— d'une part parce qu'elle affranchit le producteur de la sujétion économique à la nature ;

— d'autre part parce qu'elle renforce la solidarité des travailleurs de la ville comme des champs et surtout parce qu'elle oblige le capitalisme à garantir le niveau de vie de 20 % de la population active.

En d'autres termes, cette revendication de l'indemnisation des calamités naturelles tend à remettre profondément en cause les mécanismes libéraux, ce dont on ne peut que se réjouir, même si nous sommes persuadés que le capitalisme ne pourra pas résoudre convenablement ce problème.

La III^e et la IV^e République, malgré vingt-neuf projets ou propositions de loi, n'ont fait que promettre sans que le plus petit commencement de réalisation voie le jour. La V^e était bien décidée à agir, si l'on peut dire de même : elle se contenta de mentionner le principe de l'indemnisation dans la loi d'orientation agricole de 1960, et puis le silence se fit.

La sécheresse de l'été 1962, le gel de l'hiver et du printemps, enfin « l'été pourri » mobilisèrent les masses rurales bien décidées à ne plus supporter seules les incertitudes de la météorologie ; aussi dans toutes les manifestations, les réunions, des garanties contre les calamités naturelles furent impérieusement réclamées. Devant le malaise grandissant dans les campagnes, surtout dans le Midi, déjà en majorité antigauliste, le gouvernement a été amené à lâcher du lest.

Une distinction

Dans le plus grand secret, les services de M. Pisani mirent sur pied un projet de loi tendant à garantir les exploitants agricoles contre les calamités. C'est ce projet qui a été approuvé mercredi dernier par le Conseil des ministres et qui va être déposé devant les Chambres.

Peu de détails ont été révélés sur l'économie de ce projet. Ce que l'on en sait, c'est qu'il fait la distinction entre les risques assurables (incendie, grêle, mortalité du bétail), c'est-à-dire les risques dont les probabilités mathématiques peuvent être calculées avec suffisamment de précision, et les calamités naturelles dont la théorie mathématique ne peut prévoir la fréquence, il s'agit du gel, des inondations, des raz de marée, etc...

De cette distinction, il découle :

1°) Que le projet en question ne vise pas à garantir les risques assurables. Pour ceux-ci, il se contente de « favoriser » le développement de l'assurance dans les campagnes en prenant en charge pendant les cinq premières années « une part

forfaitaire dégressive, variable suivant l'importance du risque et la nature des cultures », sans que la part prise par l'Etat puisse dépasser 50 % des primes. Le gouvernement espère que grâce à cette aide, l'assurance va enfin « démarrer » dans les campagnes françaises (pour le plus grand bénéfice des compagnies d'assurances naturellement !)

Les bonifications de primes seront versées par le Fonds national de garantie de calamités agricoles.

2°) Que les agriculteurs, victimes des calamités ci-dessus précisées seront indemnisés par le Fonds, à condition que le gel, la sécheresse, les raz de marée et autres avalanches atteignent les proportions d'une « catastrophe ». Il était prévu aussi que pour que l'indemnisation soit possible, il fallait que les récoltes ou les biens en cause soient assurés contre les risques du paragraphe premier. On en arrivait à ce qu'un herbage doive être assuré contre la grêle et l'incendie. Sur ce point, le projet ne paraît pas encore très au point !

Enfin, il faut souligner que les victimes ne seront pas indemnisées pour la totalité des dommages subis, mais seulement à concurrence de 50 %, ce qui restreint tout de même la portée du projet de loi.

Un projet positif

Malgré ces réserves et surtout la méconnaissance de l'application future du principe, il convient de reconnaître que ce projet, dans ses grandes lignes, est positif. Il reste que les organisations agricoles n'ont pas eu la possibilité d'en discuter au stade de l'élaboration. C'est aux députés et aux sénateurs qu'il appartient de réclamer les modifications et les améliorations qu'il appellera lorsque sera connue sa version définitive ; souhaitons qu'ils se montrent à la hauteur de leur tâche et qu'ils écoutent les légitimes revendications des masses paysannes.

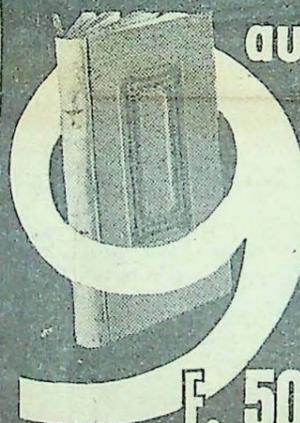
Néanmoins, la présentation du projet dans la conjoncture actuelle risque à la fois de paralyser les actions en cours, en donnant satisfaction aux producteurs sur un point, et de diviser les organisations agricoles. Car il est de notoriété publique que les gros agrariens se sont toujours opposés à l'indemnisation des calamités ; en effet, celle-ci profitera essentiellement aux petits exploitants du Midi, sujets plus que tous autres à l'instabilité du climat, alors que l'agriculture capitaliste du Bassin parisien et du Nord souffre beaucoup moins des aléas climatiques ; d'où son refus de cotiser au bénéfice des petits exploitants du sud de la Loire.

Une fois de plus, le mythe de l'unité paysanne va se trouver confronté avec la divergence des intérêts en présence. Les paysans travailleurs ne doivent donc pas relâcher leurs pressions, sans se laisser troubler par le chantage de Pisani : la négociation de Bruxelles ne doit pas interférer avec les problèmes intérieurs, d'autant plus que le vote d'une loi acceptable pour les calamités agricoles aura des répercussions dans toute l'Europe. Là encore, il faut assurer une défense progressive de tous les paysans travailleurs du Marché commun agricole. Cela ne se fera pas sans de durs combats.

J.-C. Barigel.

Offre exceptionnelle à nos lecteurs

au lieu de 15 F.



Les ravissants volumes reliés de la collection

ASTRÉE

(et 8 Fr seulement les œuvres en plusieurs tomes)

F. 50

Œuvres en un seul volume : 9 Fr. 50

- BALZAC : 1. Une ténébreuse affaire - 2. La Cousine Bette - 3. Eugénie Grandet - 4. Le médecin de campagne - 5. Le curé de village - 6. César Birotteau - 7. ARISTOPHANE La Paix - Les Cavaliers - 8. SAINT AUGUSTIN Confessions - 9. BAUDELAIRE Les paradis artificiels - 10. BUSSY RABUTIN Histoire amoureuse des Gaules - 11. DIDEROT Le neveu de Rameau - 12. DOSTOÏEVSKI L'éternel mari - 13. GOETHE Urfaust - 14. Abbé PREVOST Manon Lescaut - 15. RABELAIS Pantagruel - 16. RIMBAUD Œuvres complètes - 17. ROUSSEAU Les rêveries du promeneur solitaire - 18. SHAKESPEARE Le songe d'une nuit d'été - La tempête - 19. TOLSTOÏ La sonate à Kreutzer - La mort d'Ivan Ilitch - 20. La Geste de Roland.

Œuvres en plusieurs tomes. Le vol. : 8 Fr

- BALZAC : 21. Illusions perdues, (2 vol.) - 22. Splendeurs et misères des courtisanes, (2 vol.) - 23. HOMÈRE Odyssée, (2 vol.) - 24. MONTAIGNE Les Essais, (5 vol.) - 25. MUSSET Théâtre, (3 vol.) - 26. PASCAL Pensées, (2 vol.)

Ces prix sensationnels que nous offrons pour une commande minima de 5 volumes, sont destinés à mieux faire connaître la collection de classiques ASTRÉE — la plus belle réussite, dans ce domaine, de l'édition française depuis la guerre — à faire apprécier son élégant format allongé 10,5 x 20, sa perfection typographique, ses illustrations puisées dans les documents anciens, sa reliure pleine toile couleur pastel différente selon les siècles.

Adressez donc immédiatement le bon ci-dessous à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, PARIS VII^e.

BON à adresser à la Librairie Pilote, 30 rue de Grenelle - Paris 7^e

Veuillez m'adresser :
 ouvrages à 9,50 ; les N° ou à défaut les N°
 ouvrages à 8,00 ; les N° ou à défaut les N°
 pour un montant total de somme que veuillez trouver ci-joint en chèque
 chèque postal à votre compte Paris N° 13905 31 mandat. Je garde le droit de renvoyer ces volumes dans les 48 heures dans leur emballage d'origine et je serai en ce cas immédiatement et intégralement remboursé.
 NOM Profession
 Adresse
 C.C.P. ou bancaire Signature :
 T.S. 1 XI

éditorial

PROGRESSION CONSTANTE...

LES camarades du C.P.N., traduisant les sentiments des militants de nos fédérations, se sont réjouis des adhésions nouvelles et des réadhésions enregistrées depuis le congrès de la Grange-aux-Belles, de la diffusion déjà accrue de « Tribune Socialiste », du nouveau départ du P.S.U., des initiatives prises par lui : appel à quatorze organisations, affiches, campagnes d'action, etc.

Il nous appartient, en effet, plus que jamais, de mettre le socialisme à l'ordre du jour, comme nous avons toujours tenté de le faire depuis notre congrès de Clichy, de favoriser, partout où nous en avons la possibilité, l'éclosion et le développement des tendances rénovatrices et de balayer les vieilles scléroses et les illusions, tenaces dans certains milieux, fondées sur un « cartel des non » qui, hommage rendu à nos efforts de clarification, n'ose plus dire son nom.

Telle est la tâche spécifique qui rend le P.S.U. plus nécessaire que jamais et nous dicte notre devoir : faire vigoureusement entendre notre voix dans les villes comme dans les campagnes, dans les usines et dans les champs, comme dans les universités et dans les bureaux, à la fois contre le gaullisme, avec ou sans de Gaulle, et contre la restauration à peine camouflée de l'état de choses antérieur au coup de force du 13 mai 1958, préconisée par certains opposants à l'actuel système.

M. Thiers a lancé, en 1872, son défi de bourgeois bourgeoisant : « La République sera conservatrice ou ne sera pas. » N'en déplaise à tous ceux qui ont la nostalgie du régime de papa, à l'âge de la troisième révolution industrielle, de l'énergie atomique et de l'automatisme, la démocratie, pour être viable, ne peut être que socialiste.

La mission du P.S.U. est d'en convaincre les travailleurs. C'est donc à une lutte exaltante contre le capitalisme, fut-il « moderne et technocratique », qu'il les convie, non pas en vertu de je ne sais quel à priorisme doctrinal mais, parce que, répudiant à la fois le dogmatisme et l'opportunisme, il est persuadé qu'il n'y a plus, aujourd'hui, d'autre « alternative » durable au gaullisme. Ce n'est pas une théorie abstraite, ce sont les faits qui crient la nécessité du socialisme.

Les décisions de notre congrès, la résolution du C.P.N. doivent, si chacun s'y emploie à fond, amener les hommes et les femmes de ce pays à entendre leur appel. En avant pour un P.S.U. plus fort, plus décidé, plus uni que jamais!

Edouard Depreux.

RESOLUTION ADOPTEE PAR LE COMITE POLITIQUE DU P.S.U.

21/12/63

DANS SA SEANCE DU 15 DECEMBRE 1963

L'année 1963 s'achève pour le régime gaulliste sur une série d'échecs. Sur le plan extérieur, en refusant de s'associer au traité de Moscou, et en poursuivant la construction d'une ruineuse force de frappe, de Gaulle a provoqué l'isolement de la France, que vient encore accentuer la tension persistante avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, comme la menace de rupture avec les membres du Marché commun. Sur le plan économique, la prétendue politique de stabilisation n'a empêché ni la hausse des prix, ni l'accélération du processus inflationniste, ni le nouveau déséquilibre de la balance commerciale : elle aboutit aujourd'hui au freinage de l'expansion, à un moment où les besoins du pays n'ont jamais été si importants. La fameuse « année sociale » de l'U.N.R., commencée par le dur combat des mineurs, poursuivie par les manifestations paysannes, s'achève sur les grèves des cheminots, la révolte de l'Université, le matraquage des étudiants.

Face à de Gaulle, l'opposition de gauche apparaît, en cette fin d'année, plus nombreuse et plus résolue : elle est presque unanime maintenant à mettre en cause le régime du 13 mai ; elle ressent de plus en plus la nécessité de dépasser le stade des batailles défensives livrées depuis cinq ans, pour déclencher enfin l'offensive qui jettera bas de Gaulle et s'attaquera aux structures néo-capitalistes. Encore est-il nécessaire d'obtenir l'adhésion et de susciter la mobilisation des masses populaires, donc, de leur proposer clairement une solution de rechange. En d'autres termes, l'opposition doit répondre à la peur du vide qu'entretient habilement de Gaulle.

Ce problème de l'alternative au régime gaulliste dominera l'année 1964. Trois solutions peuvent être mises en avant :

1. — La solution type « Union nationale » qui a pour objet de rassembler tous les « républicains », même ceux qui font encore confiance à de Gaulle, sur un vague « programme minimum ». Une telle formule, reléguant la construction du socialisme pour un avenir lointain, cessant de mettre en avant les réformes de structures aujourd'hui indispensables, ne peut déboucher que sur un « contrat des non », symbole du retour à la IV^e République, à ses impuissances et à ses échecs.

2. — La solution présidentielle par laquelle des groupes de pression tentent d'imposer à l'opinion, par des procédés et des formes de propagande typiquement gaullistes, le candidat de leur choix. En tombant dans le piège de la « personnalisation » et de la « dépolitisation », en donnant la priorité à l'homme sur le programme, cette formule se place sur le terrain de celui qu'elle entend combattre ; elle aboutit en fait à vouloir vaincre de Gaulle en conservant pour son successeur les institutions de la V^e République.

3. — La solution de l'alternative socialiste qui pose au départ qu'on ne luttera pas victorieusement contre de Gaulle en proposant le retour au passé ou le maintien du présent, qui ne fait pas du socialisme un complément utopique et lointain mais la réponse aux problèmes qu'aujourd'hui la bourgeoisie technocratique prétend résoudre en sa faveur. On ne peut sortir valablement la France de l'isolement qu'en s'attelant à la construction d'une Europe socialiste. On ne peut juguler l'inflation qu'en opposant des réformes de structure, mettant un terme à la spéculation sur les terrains, à la lourdeur des cir-

cuits de distribution, au protectionnisme des industries retardataires, à la course au profit... Mettre le socialisme à l'ordre du jour, c'est considérer que l'addition des forces traditionnelles est insuffisante pour promouvoir une « unité » victorieuse ; il est indispensable d'entraîner dans le combat les forces de rénovation, syndicales ou politiques, que seule une telle perspective sera capable de mobiliser.

Le Comité Politique National réaffirme l'option faite par le P.S.U. lors de son congrès de la Grange-aux-Belles. Il se félicite que l'appel lancé par le Bureau national à quatorze organisations socialistes et syndicales, leur proposant d'étudier en commun l'élaboration d'un contre-plan, première étape pratique dans l'établissement d'une stratégie unitaire, ait suscité un vif intérêt.

Les propositions du P.S.U. doivent être popularisées par une large campagne d'action et d'information, liée aux actions unitaires déjà engagées contre la force de frappe, pour la défense de la laïcité et de l'Université, pour les revendications ouvrières et la défense des libertés syndicales.

Le C.P.N. considère que l'effort doit être intensifié, à tous les échelons, dans les fédérations et les sections, par l'organisation de campagnes propres au parti, adaptées aux situations régionales et s'attaquant aux structures économiques et sociales actuelles. Dans cette perspective, la discussion du contre-plan avec nos partenaires du Front socialiste prendra toute sa signification. Le P.S.U. attache une importance toute particulière au rétablissement et au développement de contacts étroits avec les militants syndicaux de la ville ou des campagnes, avec les responsables des organisations de jeunes, avec les animateurs des groupements locaux. Il invite les responsables du parti à susciter et multiplier avec tous les rencontres bilatérales ou multilatérales qui s'avèrent possibles, à profiter de ces rencontres pour coordonner l'action de tous ceux qui estiment que la victoire de la gauche implique non seulement son unité mais aussi sa rénovation.

C'est dans cette optique que le C.P.N. mandate le Bureau national pour déléguer des représentants du P.S.U. au « Colloque socialiste » et pour y poursuivre les confrontations qui ont déjà permis, au cours du colloque préparatoire, de défendre la politique exprimée dans l'appel du parti. Ces colloques, contrairement à certains échos de presse, n'ont pour objet ni de préparer la campagne présidentielle ni de décider d'un regroupement particulier. Ils peuvent permettre, en revanche, de mettre en lumière les conditions d'une action unie pour une alternative socialiste, sans aucune exclusive, sur un programme sans équivoque.

Dans la même optique, le C.P.N. mandate le Bureau national pour poursuivre avec le parti communiste les discussions déjà engagées, pour proposer à nouveau, dans les formes à déterminer en commun, la mise sur pied de débats publics, qui permettront de confronter nos positions respectives sur le problème de l'alternative au gaullisme.

Enfin, le C.P.N. mandate le Bureau national pour défendre la position du P.S.U. devant les problèmes posés par la possibilité d'une candidature unique des partis de gauche à la présidence de la République. La réponse essentielle à donner reste celle d'un programme commun des organisations pour une alternative socialiste.

RESOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE LA FORCE DE FRAPPE

Le C.P.N. invite ses fédérations, ses sections et ses militants à intensifier leur lutte contre la force de frappe et pour le désarmement nucléaire.

La lutte contre la force de frappe gaulliste doit s'appuyer aux yeux du P.S.U. sur la dénonciation de la politique du pouvoir personnel qui a réservé dans ce domaine les décisions au seul chef de l'Etat et qui est réalisée au détriment des dépenses d'équipement vitales. Cette lutte sera considérablement renforcée si elle s'accompagne d'une campagne pour le désarmement et pour le désengagement nucléaire de l'Europe. Ce sont ces objectifs et non pas telle ou telle autre force de frappe qu'il faut opposer à la politique gaulliste à un moment où dans le monde entier s'est développée l'inquiétude devant la menace d'une guerre mondiale.

Le C.P.N. demande à ses fédérations, ses sections et ses militants de défendre cette politique au sein du Rassemblement contre la force de frappe et de donner à ce rassemblement le caractère d'une large union sans exclusives à l'encontre d'organisations syndicales ou politiques du mouvement ouvrier.

Le C.P.N. demande en même temps

aux fédérations et aux sections de prendre leurs propres initiatives pour le développement de cette politique. C'est dans cette optique qu'il invite les militants du Parti à soutenir les actions entreprises par le M.C.A.A.

Commission Nationale Permanente du Programme

Le Comité politique national a désigné la Commission nationale permanente du programme dont la formation avait été décidée par le dernier Congrès national.

En font partie : les camarades Bosc, Longeot, Mallet, Naville, Rungis, Servet pour le courant majoritaire ; Altezza, Favre-Bleibtreu, Bridier, Lantz, Tanguy-Prigent, pour le courant minoritaire.

Après le procès des Martiniquais

A la suite du jugement rendu dans le procès des Martiniquais, le Bureau national du P.S.U. s'associe à la protestation de Roland Suvelor, secrétaire général de la fédération P.S.U. de la Martinique, délégué du Front de défense des libertés publiques, contre les cinq condamnations qui ont été prononcées. Il veut espérer que, l'accusation du complot s'étant effondrée, la cour d'appel acquittera tous les inculpés.

MOTION SUR LES GRÉVISTES DE TRIEUX

Le C.P.N. salue le courage et la tenace volonté des mineurs de fer de Trieux-Saucey (Meurthe-et-Moselle) qui, depuis soixante-cinq jours, poursuivent, au fond de la mine, une grève contre la volonté des licenciements du patronat, licenciements qui atteignent non seulement les mineurs concernés mais l'ensemble de la population laborieuse du bassin ferrifère lorrain.

Dans cette lutte qui pose le problème de l'arbitraire patronal et celui de l'avenir de toute une région industrielle et des milliers de travailleurs du bassin, l'avant-garde des grévistes pose à sa manière le problème de l'incapacité du régime capitaliste à agir selon les intérêts de la population entière, et fait apparaître dans les faits la nécessité des réformes de structure atteignant le régime et ouvrant la voie à la planification socialiste, seule capable de sauvegarder une région industrielle et ses travailleurs.

Le P.S.U. est solidaire de cette lutte et approuve l'attitude de ses organisations régionales apportant tout leur soutien aux travailleurs en lutte.

EXCLUSIF

François DARBON (metteur en scène du VICAIRE) : "Je ne comprends pas la réaction des fanatiques"

PRESQUE chaque soir, à coup d'insultes et de brutalités, avec un vocabulaire fanatique, une poignée d'excités essaie de troubler les représentations du « Vicaire » au théâtre de l'Athénée et de créer un climat propice à l'interdiction de la pièce.

« Le Vicaire », première pièce d'un jeune Allemand, Rolf Hochhuth, pose et répond à une question que tout le monde s'est posée entre 1940 et 1944 : « Pourquoi devant les horreurs nazies, le pape s'est-il tu ? »

« J'avais 14 ans à la mort de Hitler, écrit Rolf Hochhuth. Comme tous les jeunes Allemands, je me suis demandé comment on avait pu commettre l'assassinat en masse du peuple juif au nom de l'Allemagne.

« Je me suis aussi demandé comment le pape, le premier des chrétiens, avait pu garder le silence devant ce crime. Je n'ai pas été le premier à poser ce problème : Albert Camus l'a soulevé dès 1946.

« Je m'étonne que personne n'ait traité ce sujet avant moi, mais peut-être est-ce juste qu'un Allemand soit

le premier à porter ce problème au théâtre. »

Nous avons pu nous entretenir avec François Darbon, metteur en scène de cette pièce, qui a bien voulu nous préciser son point de vue sur ce sujet tant débattu.

François Darbon fut élève de Charles Dullin. Il a travaillé pendant cinq ans au Centre dramatique de l'Est au côté d'André Clavé. Il a mis en scène à Paris « Tchou-Tchou », de François Billeudoux, et « Les séquestrés d'Altona », de Jean-Paul Sartre.

— François Darbon, quelle a été votre première réaction quand on vous a présenté cette pièce ?

« Ce qui m'a attiré dans « Le Vicaire » c'est cette fresque d'une époque et la manière dont l'auteur en parlait, c'est-à-dire sans haine. Pendant que je montais cette pièce, quelqu'un qui m'est très proche a perdu son père, et j'ai lu dans ses yeux le même étonnement horrifié qui est pour moi le sentiment de base de l'ouvrage. Je ne croyais pas que ce

sentiment pourrait à ce point déchaîner les passions. »

— Dans quel état d'esprit a été monté « Le Vicaire » ?

« Nous nous sommes efforcé par le jeu et la mise en scène d'agir moins sur la sensibilité immédiate du spectateur que sur sa réflexion, à la fois par pudeur et par méthode. C'est une des raisons pour lesquelles ont été introduits les textes des récitants qui sont, à l'origine, des commentaires de l'auteur sur les personnages, non destinés à être utilisés directement, et qui coupent systématiquement l'action. C'est à l'occasion de la mise en scène de cette pièce, que j'ai compris pour la première fois ce que signifiait un mot dont jusqu'alors je me méfiais beaucoup parce qu'il est trop à la mode : le mot distanciation. Je crois qu'au théâtre, il ne faut pas faire ce qu'on veut, mais parfois on veut ce qu'on fait. Au début, nous étions accablés par le poids du sujet, puis il en est des comédiens comme des médecins et des chirurgiens, il faut bien travailler. Il reste que l'atmosphère a été depuis la première répétition aussi tendue. »

— Pouvez-vous nous donner votre sentiment personnel sur « Le Vicaire » ?

« Cette pièce est à mon avis une sorte d'Antigone moderne, où les rapports entre Riccardio et le pape Pie XII sont les mêmes que ceux de Créon avec Antigone.

« D'autre part, on peut envisager deux positions : celle qui met en question l'attitude du pape, et à ce point de vue, tous ceux qui ont critiqué ont répondu à côté de la question, sous prétexte que le pape avait aidé nombre de juifs (ce qui n'est pas nié par la pièce, mais au contraire affirmé à plusieurs reprises) et celle qui tient compte du fait que l'auteur a pris soin de donner toutes les raisons qui peuvent rendre compréhensible la position prise par le Vatican.

« Personnellement, j'ai certes une hérédité catholique dont je suis conscient, cependant je n'appartiens à aucune Eglise, ce qui m'évite toutes sortes de préjugés dans ce domaine.

A la suite des incidents qui se sont déroulés lors des représentations du « Vicaire » au Théâtre de l'Athénée, le Comité d'Action du Spectacle met en garde le public contre les agissements provocateurs d'une minorité organisée.

La tentative courageuse du « Théâtre Vivant » de renouveler le répertoire en plongeant au cœur de l'actualité, suscite l'approbation sans réserve de la profession et du public.

Que vingt ans après les camps de la mort, des nostalgiques ou des excités injurient des travailleurs dans l'exercice de leur métier, les comédiens, et tiennent des propos antisémites, exige la plus énergique des réponses : le soutien massif de la pièce dans le calme et la dignité. Il serait inadmissible que les fascistes imposent leur loi en compromettant l'ordre public de rigueur dans tous les spectacles.

Le Comité d'Action du Spectacle appelle les travailleurs, les étudiants, la jeunesse, à assurer la défense active de ce spectacle par sa présence massive et disciplinée.

Il me semble qu'un auteur qui est tellement déçu par le silence d'un pape prouve de ce fait qu'il en attend beaucoup. La déception est une forme d'amour. »

— Le fait de mettre en scène une pièce de ce genre modifie-t-il votre position envers les catholiques ?

« Je n'ai pas compris la réaction des fanatiques. Ce qui m'a beaucoup

surpris dans leurs réactions, c'est, premièrement, leur refus de la liberté d'opinion ; deuxièmement, leur refus de mettre en question le comportement du pape Pie XII qui, bien sûr, aux yeux des fidèles est infaillible, mais on ne peut pas nous forcer à penser de même.

« J'étais, d'autre part, violemment choqué par deux choses : d'abord par le fait que les opposants à la pièce se moquaient éperdument que l'on s'en prenne à Dieu mais restaient chatouilleux de tout ce qui concerne le Vatican ; puis par le fait que cer-

Qui est

Rolf Hochhuth ?

Rolf Hochhuth, né en 1931 à Eschwege (Allemagne), travaille comme lecteur d'une maison d'édition.

« Le Vicaire » est sa première pièce, il y a travaillé trois ans. Il a obtenu pour cette œuvre, en 1962, un des prix Hauptmann de la « Freie Volksbühne » de Berlin-Ouest.

La traduction française du « Vicaire » est parue aux Editions du Seuil.

tains spectateurs hurlent au scandale lorsqu'un personnage de la pièce reproche à l'Eglise d'avoir elle-même brûlé des hérétiques. Pourtant, c'est un fait historique que personne ne conteste.

« Il faut reconnaître que ces manifestants étaient peu nombreux et pour moi ils ne représentent pas l'ensemble des croyants. »

— Certains avancent que le but réel de la pièce de Rolf Hochhuth a été de donner bonne conscience au peuple allemand en chargeant Pie XII de tous les péchés ?

« C'est une contre-vérité. A plusieurs reprises, l'auteur dit : « C'est l'Allemagne qui supporte la faute principale (3^e tableau). Et pour ce qui me concerne, quand je me plains du silence du pape, je me plains également de mes propres silences. Car quelle vie peut se vanter d'être sans silence coupable. » Peut-être là est le vrai problème de la pièce. Il faut dire que le mensonge par omission, la lâcheté par le silence rongent nos vies. Là est le rôle du théâtre. »

— Comment réagissent les comédiens face aux perturbateurs ? Prennent-ils position ?

« Les comédiens ont pris position par le fait même qu'ils ont accepté de jouer la pièce. Quant aux perturbateurs, ils nous dérangent. Sauf quelques exaltés, je ne les crois pas sincères. Je veux dire que leur défense de Pie XII représente pour eux un moyen d'affirmer des positions dont on a vu à maintes reprises les conséquences effrayantes. »

— Quelles leçons pourrait-on tirer de l'accueil du « Vicaire » ?

« Ce que je voudrais, c'est parler avec ces gens qui crient. Il ne faut pas se taire pas plus que crier. La seule attitude rationnelle c'est d'engager le débat. Nous avons d'ailleurs l'intention d'inviter le public, y compris les perturbateurs, à une confrontation des idées sur la question posée par cette pièce.

« Soit dit en passant, pendant quelques jours, j'ai été profondément attristé de voir que la plupart des journaux ne s'intéressaient guère à la pièce mais aux réactions « scandaleuses » qu'elle provoquait.

« Je n'ai pas mis en scène « Le Vicaire » pour qu'il déchaîne des haines ou du scandale, mais pour qu'il incite chacun à la réflexion. »

Interview réalisée par Dominique Laury.

« TRIBUNE SOCIALISTE » VOUS OFFRE

moins chers que d'occasion quelques exemplaires neufs de magnifiques ouvrages presque épuisés avec faculté de retour

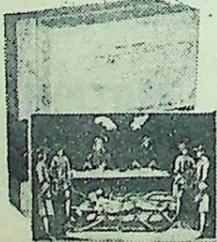


PANORAMA DE LA DANSE

par Serge Lido, Préface de Jean Cocteau

Jamais n'a été élevé à la gloire du Ballet un monument aussi riche que ce Panorama de la Danse qui réunit en 2 volumes 24x31 reliés pleine toile les numéros rarissimes d'une somptueuse revue et donne, sur 848 pages, 767 pages (1) de magnifiques photos en noir et en couleurs, où la grâce aérienne des corps sans défauts compose de ravissantes architectures. Une documentation unique sur le Ballet contemporain et un splendide livre d'art.

Les 2 vol. reliés 84 F au lieu de 156 F



HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE

par Marcel Rousselet.

Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Les institutions, les usages, les événements et les grandes figures qui ont jalonné mille ans de vie judiciaire française, présentés en 2 magnifiques volumes 22x28 1/2 (plus de 1 000 pages - 232 documents en noir - 8 pages couleurs) - Un ouvrage de fond pour toutes les bibliothèques.

Les 2 volumes brochés 48 F au lieu de 175 F (reliés)



AUJOURD'HUI LA CHINE

par Pierre Gascar (préface de Claude Roy)

La Chine Communiste, ce mystérieux pays aux 600.000.000 de visages, pose à la plupart d'entre nous, une inquiétante énigme. Voici enfin un livre qui soulève la voile et nous en restitue (grâce à de splendides photos prises sur le vif et des textes éblouissants) un portrait vivant, direct, familier. Un passionnant document qui est aussi : un véritable album d'art (142 documents en noir, 9 pages en couleurs), couverture laquée rigide en couleurs.

19,50 F au lieu de 40 F



LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVII^e SIECLE

par E. Huttinger

Un somptueux album d'art qui vous convie à une véritable redécouverte du « siècle d'or » de la peinture flamande. Un chef-d'œuvre de l'impression suisse. 72 documents en noir - 24 pages en couleurs - 173 pages format 22x30 sous couverture rigide et laquée en couleurs.

29 F au lieu de 46 F

BON à adresser à la librairie Pilote 30 rue de Grenelle, Paris-5^e

Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants.....

pour un montant total de.....fr somme que veuillez trouver inclus en un chèque mandat chèque postal joint à votre compte Librairie Pilote n° 13.905-31 Paris.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer les ouvrages dans les 48 heures et que je serai dans ce cas immédiatement remboursé.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

Service littéraire « Tribune socialiste »

LES NÉGOCIATIONS DE BRUXELLES

La politique gaulliste :

un bon dossier, une mauvaise cause

Sur quoi portent exactement les négociations actuellement engagées à Bruxelles ? Pourquoi dit-on couramment qu'un échec n'est pas impossible et que celui-ci risquerait de compromettre, sinon de réduire à néant, les efforts de construction européenne ? Sur quoi portent les conflits ?

Ces questions sont effroyablement complexes. Elles sont d'autant

plus difficiles à exposer que des considérations de politique internationale s'ajoutent à la complication déjà considérable des données purement techniques des problèmes à résoudre.

On trouvera ci-dessous quelques éléments d'information indispensables en même temps qu'une mise au point et un effort d'appréciation des discussions actuellement engagées à Bruxelles.

QUEL étrange et brusque retournement de situation ! Il y a moins d'un an on célébrait la conclusion du traité franco-allemand, signé à Paris par de Gaulle et Adenauer : non seulement, disaient les porte-parole officiels, la réconciliation entre les deux peuples était définitivement scellée, mais encore la voie était désormais ouverte à une étroite et solide collaboration pour la politique internationale. Nous étions en janvier 1963.

Nous voici en décembre de la même année. Il n'est bruit que d'un conflit franco-allemand à Bruxelles, au sein de l'organisation des Six. M. Pisani, ministre français de l'Agriculture, claqué la porte de fort mauvaise humeur : son collègue du gouvernement

Les causes de cette tension sont multiples et complexes.

Comme nous l'indiquons d'autre part, l'organisation d'un marché agricole commun, qui est l'objet des négociations en cours, est techniquement une affaire compliquée et difficile, beaucoup plus compliquée et plus difficile que celle d'un Marché commun industriel. Il n'y a d'autre moyen, pour abattre ces obstacles et harmoniser des intérêts souvent divergents, que d'organiser un passage par étapes progressives des économies nationales à un système supranational. C'est la méthode fixée par le traité de Rome qui a institué la C.E.E. (Communauté économique européenne). Elle a réussi jusqu'à ce jour pour la production industrielle. Et elle a même si bien réussi que l'on a pu d'un commun accord raccourcir les délais initialement prévus.

Pourquoi la méthode qui a fait ses preuves est-elle aujourd'hui si difficilement applicable ?

C'est qu'aux problèmes techniques, déjà très compliqués en eux-mêmes, répétons-le, se mêlent des considérations politiques.

Techniquement, le dossier français est solide. Il est conforme aux principes d'une organisation économique supranationale et à l'esprit du traité de Rome (et même à sa lettre) de ne pas séparer le marché agricole du marché industriel. Il est légitime que les pays produisant des denrées alimentaires en excédent veuillent que leur écoulement soit assuré par priorité à l'intérieur de la Communauté. Il est normal, enfin, que la France,

ou l'Italie, ou l'Allemagne veuillent éviter que leur pays annexé fasse les frais du Marché commun.

Les négociateurs français ont donc en apparence le beau rôle, si bien que ce sont aujourd'hui les gaullistes, longtemps hostiles à l'Europe supranationale, qui se donnent l'air d'être les meilleurs défenseurs de l'idée européenne. Les Allemands, au contraire, paraissent jouer l'obstruction, comme on dit au rugby. Et pourtant, contrairement à ce qu'il eût été logique d'attendre, les quatre autres partenaires, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg, dont on sait l'attachement à cette entreprise, ne montrent guère d'ardeur, c'est le moins qu'on puisse dire, pour soutenir la position française.

D'où vient cette situation paradoxale ? Pourquoi ce renversement des rôles ?

C'est que les cinq autres membres de la Communauté sont devenus extrêmement méfiants à l'égard de de Gaulle. La rupture des négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, plus encore la manière brutale par laquelle cette rupture a été imposée, le souvenir des déclarations antérieures opposant « l'Europe des patries » à l'Europe supranationale, le refus de signer le traité de Moscou et l'obstination à poursuivre un effort d'armement atomique dans le cadre national, et même le traité de Gaulle-Adenauer, ont rendu suspects les intentions du chef de l'Etat français. On lui prête des arrière-pensées inspirées d'un nationalisme traditionnel

et d'un désir de s'assurer une position dominante ; on ne prend guère au sérieux son apparente conversion aux conceptions supranationales. Du reste, les autres membres de la Communauté européenne, surtout peut-être les Allemands, n'ont pas renoncé, malgré le veto gaulliste de l'an dernier, à reprendre un jour les négociations avec la Grande-Bretagne. A l'heure actuelle, du reste, il est évident que, malgré la signature du traité de Gaulle-Adenauer il y a seulement dix mois, les relations anglo-allemandes sont bien meilleures que les relations franco-allemandes.

Il faut encore ajouter — (et ainsi s'explique en partie l'insistance des Allemands à lier la poursuite de la « négociation Kennedy » avec les accords sur l'agriculture) — que les cinq partenaires de la France ne veulent point que la défense des intérêts économiques aboutisse à une tension des rapports politiques avec les Etats-Unis. Or, ils redoutent que cette défense, même s'ils l'approuvent et la considèrent comme légitime, ne soit pour de Gaulle qu'un moyen d'amener les autres pays européens à s'aligner sur sa politique de bouderie et de coups d'épingle contre les Etats-Unis.

On peut même se demander si, malgré leur attachement à l'idée européenne, et même malgré la nécessité où ils se trouvent, eux aussi, de défendre leurs intérêts, les « Cinq » ne sont pas, au fond, d'accord pour sacrifier provisoirement la consolidation progressive de l'édifice européen à une tactique tendant à isoler de plus en plus la France gaulliste ?

Tant il est vrai qu'en politique extérieure comme en politique intérieure, la politique de de Gaulle est totalement négative.

En politique intérieure, il s'est attaché, sous prétexte d'instaurer la stabilité et l'efficacité, à affaiblir le Parlement et les partis ; il tente de paralyser les organisations syndicales, de détruire tout ce qui subsiste de mécanismes démocratiques ; mais sa politique économique et sociale est une politique empirique, au jour le jour, fort peu différente de celle d'un gouvernement Laniel.

En politique internationale, il livre une petite guerre aux Etats-Unis, joue les trouble-fête dans l'Alliance atlantique et dans l'Europe, mais, en même temps, il boude la politique de détente, refuse de s'associer au traité de Moscou, tient la France en dehors des discussions sur la limitation des armements, et même, à l'occasion, se montre plus exigeant que les autres Occidentaux dans la recherche d'une solution au problème de Berlin.

C'est en considérant l'ensemble de sa politique internationale qu'il convient d'apprécier sa politique européenne. Quelque réserve qu'on doive faire sur la structure de l'Europe des Six (en particulier sur l'insuffisance de la représentation dans ses organismes des organisations syndicales, sur le caractère technocratique de ses institutions, etc.), il reste que sa dislocation serait un recul. Elle comporterait le risque d'un retour aux nationalismes, dans le domaine économique d'abord, dans le domaine politique ensuite. Elle provoquerait des perturbations dans la production et les échanges alors que leurs progrès et leur organisation méthodique sont la condition préalable d'une politique indépendante. Economiquement affaiblis, politiquement divisés, les pays européens seraient plus gravement exposés à subir passivement les effets de l'affrontement entre les deux plus grandes puissances mondiales.

Robert Verdier.

L'échéance du 31 décembre 1963

Pourquoi, à propos des négociations actuellement engagées à Bruxelles entre les Six, la date du 31 décembre est-elle sans cesse rappelée comme date limite ?

C'est qu'à la suite des remous provoqués au sein de la Communauté Européenne par l'opposition de de Gaulle à l'admission de la Grande-Bretagne, un effort a été fait pour « limiter les dégâts ». Les Six ont voulu marquer que, malgré leurs dissensions, ils demeuraient d'accord pour poursuivre la mise en place du Marché commun.

D'où les engagements pris le 9 mai 1963 par le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Six :

— conclure avant le 31 décembre 1963 un certain nombre d'accords relatifs aux échanges agricoles (produits laitiers, viande, bovins, riz) ;

— arrêter avant la même date une position commune pour aborder la négociation Kennedy.

Les Allemands se montrent aujourd'hui moins pressés et tendent à faire traîner en longueur.

La France réclame le respect de ces engagements et tient ferme pour la date du 31 décembre.

Les autres pays ont des attitudes plus nuancées selon leurs intérêts ou ...leurs méfiances.

de Bonn n'a pas daigné se déranger il a envoyé à sa place des fonctionnaires qui paraissent avoir pour consigne de multiplier les objections et de faire traîner la négociation. Pour la première fois depuis que la construction de l'Europe des Six a été entreprise, on envisage l'hypothèse d'une rupture qui serait assez grave pour disloquer tout l'édifice.

Que s'est-il passé en si peu de temps pour que la situation se soit à ce point détériorée ?

L'enjeu de ces négociations est incontestablement important. Il déjoue de beaucoup le problème des relations franco-allemandes. Il est bien vrai que ce n'est pas seulement l'avenir du traité de Gaulle-Adenauer qui est compromis, mais toute l'entreprise de construction européenne. Ce serait une erreur de croire que la tension est artificielle, de se rassurer en disant qu'il en est toujours ainsi au début d'une négociation où chacun hausse le ton et les exigences pour obtenir le plus de concessions possibles, mais que tout finira bien par s'arranger. Il n'est pas exagéré de dire qu'aucune crise entre les Six n'a jamais été aussi grave.

LA " NÉGOCIATION KENNEDY "

Arrière-plan des discussions actuelles de Bruxelles sur l'organisation du Marché commun agricole, une autre préoccupation habite l'esprit des négociateurs : une discussion à peine amorcée avec les Etats-Unis sur un abaissement réciproque des tarifs douaniers. Comment se pose ce problème ?

Les Etats-Unis ont, depuis l'application du plan Randsalle, toujours appuyé l'entreprise d'unification de l'Europe de l'Ouest. Tout récemment encore, un des principaux promoteurs, Jean Monnet, recevait à Washington une distinction honorifique rarement accordée à des étrangers. Les gouvernements américains, qui avaient approuvé la création de la C.E.C.A. (communauté charbon-acier), puis celle de l'Euratom, puis celle de la C.E.E. (communauté économique européenne, Marché commun), ont applaudi toutes initiatives tendant à accélérer les étapes devant conduire à l'organisation législative de cette dernière institution. Ils ont fortement désapprouvé l'opposition française à l'entrée de la Grande-Bretagne.

Mais en même temps, la progression de l'unification économique de l'Europe de l'Ouest pose des problèmes aux Américains. Les Six deviennent des concurrents sur les marchés extérieurs. Dans la mesure où les échanges entre eux se développent considérablement, les exportations américaines vers l'Europe de l'Ouest risquent de diminuer. (Exemple : la « guerre des poulets »)

D'où une initiative du gouvernement Kennedy : une loi adoptée par le Congrès en septembre 1962 autorise le président à réduire parfois dans des proportions importantes les tarifs douaniers s'il obtient une diminution réciproque des tarifs douaniers européens. Dans certains cas même, il est envisagé, en ce qui concerne les échanges avec la C.E.E., d'aller à une suppression complète des droits de douanes pour certains produits. C'est, en somme, un abandon d'une politique traditionnellement protectionniste. Soutenue par les syndicats (A.F.L.-C.I.O.) et par l'organisation des agriculteurs, cette politique se heurte à une résistance des industriels, notamment de la sidérurgie.

Mais les modalités de ce « désarmement tarifaire » entre Europe et Etats-Unis se heurtent à des difficultés :

1) Dans l'état actuel des choses, cette opération risque d'être avantageuse surtout aux Etats-Unis, dont la production est plus « compétitive ».

2) Une réduction identique de 50 % des tarifs, qui est envisagée comme la mesure essentielle, maintiendrait une certaine protection en faveur des Etats-Unis, dont les tarifs sont considérablement plus élevés que ceux de l'Europe (ils ont parfois un caractère prohibitif).

3) Les Six n'ont pas un égal intérêt à cette « ouverture ». Les Allemands, plus tournés vers l'exportation, lui sont très favorables. Les Français beaucoup moins. A quoi il faut ajouter les préoccupations politiques.

Le problème pour les Six est de se mettre d'accord pour définir sur cette affaire une politique commune avant que la négociation s'engage vraiment (le 4 mai 1964, à Genève, au sein du G.A.T.T., agrément général pour les tarifs et le commerce, qui dépend de l'O.N.U.).

La campagne présidentielle: un candidat sans programme

UNE partie de la presse libérale et de la gauche fait grand bruit autour d'une campagne présidentielle qui est pourtant encore loin d'être ouverte. D'après ces journaux, si un « homme » s'impose, toute l'opposition au gaullisme devra se rallier à son panache rose. C'est ainsi que le récent colloque socialiste se serait proposé « de toute évidence de préparer les dossiers du futur candidat de la gauche à l'Élysée », écrit le Monde du 14 décembre. Cette façon de poser la question — contraire à la vérité en ce qui concerne le colloque socialiste — nous incite à nous demander pour notre part si cette entreprise n'a pas l'allure d'une sorte de diversion.

Bien entendu, la Constitution gaulliste étant ce qu'elle est, l'élection d'un président de la République a une importance plus grande qu'auparavant. Mais c'est justement parce que l'opposition au gaullisme passe par le renversement ou le remplacement de cette Constitution, que la façon dont un candidat à la présidence peut être désigné et le programme qu'il défendrait ne peuvent pas être traités à la légère.

Tout se passe comme si des équipes sans responsabilité cherchaient un « homme » capable de couvrir une opération qui consiste à intro-

duire dans les institutions et la machinerie gaulliste quelques réformes ou bonnes intentions ensuite octroyées par voie parlementaire ou plébiscitaire au corps électoral. Comme le dit le texte adopté par le Comité politique national du P.S.U., on constate que « des groupes de pression tentent d'imposer à l'opinion, par des procédés et des formes de propagande typiquement gaullistes, le candidat de leur choix. En tombant dans le piège de la « personnalisation » et de la « dépolitisation », en donnant la priorité à l'homme sur le programme, cette formule se place sur le terrain de celui qu'elle entend combattre. »

FORMULE MODERNE STYLE NOUVEAU

On nous dit qu'il s'agit là d'une formule « moderne », d'un « style nouveau ». Mais on ne peut qu'être inquiet de ce style lorsqu'on constate que ses promoteurs les plus ardents se prononcent ouvertement pour un régime présidentiel qui est déjà la *vieille formule* du régime gaulliste, celle qui fait si bien le compte du capitalisme technocrati-

que, de la bourgeoisie d'affaires et de l'État répressif.

C'est ainsi qu'un texte « présidentieliste » dû au club Jean-Moulin et divers cercles de la gauche chrétienne, et largement diffusé par la presse, affirme qu'un « véritable homme d'État » est celui qui « réussit à faire accepter à la communauté » un certain dynamisme « en dépit des pressions contradictoires et à courte vue de tous les professionnels » (dont les 75 p. 100 de salariés de la population active française !); qu'il faut « respecter le droit fondamental de la majorité actuelle à gouverner »; que « les Français suivront le candidat qui saura prendre la tête de ce mouvement », etc.

Qui ne reconnaît le style gaulliste dans de pareilles expressions? Qui ne voit le danger de remplacer par une campagne de presse ce qui ne peut résulter que de la discussion et de l'accord sur un programme élaboré par les groupements où le socialisme trouve ses vraies racines?

Une campagne présidentielle qui ait des chances sérieuses d'entraîner le pays contre le régime gaulliste ne peut venir que d'une action concertée des grandes organisations syndicales et politiques. Et cette action n'a de sens profond que si

elle vise des solutions socialistes. A ce besoin, on ne peut faire diversion par l'appel à un « homme providentiel », aussi plein de bonne volonté soit-il.

L'ALTERNATIVE SOCIALISTE

Il n'y aura ni opposition unifiée et sérieuse au régime, ni candidature valable de la gauche à la présidence, si les forces vives du pays, qui sont les travailleurs directement agissants et représentés, n'en forment pas l'armature. C'est tout le problème de l'unité d'action de la gauche. Le P.S.U., la S.F.I.O., le parti communiste et les grandes centrales syndicales ont commencé à s'en saisir. On voit se dessiner les grandes lignes d'une alternative socialiste qui soit autre chose que « le dossier du futur candidat ». Ce n'est pas un programme que « l'homme d'État » devra « réussir à faire accepter à la communauté »: c'est le programme qui sera élaboré dans les masses, au cours de leurs luttes, comme prolongement de leurs revendications, et qui trouvera alors son porte-drapeau.

Pierre Naville.



Faire « RÉAPPARAÎTRE » le P.S.U.

La Commission Nationale Propagande met à la disposition des sections :

- MACARONS « P.S.U. » (à coller massivement aux endroits fréquentés),

- BANDEAUX BLANCS AVEC MACARONS (permettant d'inscrire tout slogan d'actualité à caractère local),

- 3 BANDEAUX IMPRIMÉS par la Commission d'Action Locale sur

le thème de la spéculation foncière et de la politique de la construction

- AFFICHE 1/2 colombier sur la stratégie d'unité du P.S.U. et les perspectives de l'alternative socialiste.

Ces différentes affiches ne sont pas exclusives les unes des autres.

Cette campagne doit être IMMÉDIATE ET MASSIVE. - AINSI L'EFFORT DE CHAQUE SECTION AURA CONTRIBUÉ A

FAIRE « REAPPARAÎTRE » LE P. S. U.

BON DE COMMANDE

A découper et à adresser de toute urgence à TRIBUNE SOCIALISTE - 54, boulevard Garibaldi - Paris - 15^e.

ENVOYER à: NOM

ADRESSE

1°) MACARONS « P.S.U. »

Commande de exemplaires

au prix de 0,035 soit × 0,035

2°) AFFICHE STRATEGIE D'UNITE

Commande de exemplaires

au prix de 0,16 soit × 0,16

3°) BANDEAUX LOGEMENT

Commande de jeux de 3

au prix de 0,21 le jeu soit × 0,21

4°) BANDEAUX BLANCS

Commande de exemplaires

au prix de 0,07 soit × 0,07

Chèque postal (ou bancaire) joint pour un TOTAL de
C.C.P. TRIBUNE SOCIALISTE 5826-65 PARIS.

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

L'aménagement des canaux du midi sera-t-il retardé ?

(De notre correspondant André CROSTRE)

Le 28 novembre, à l'Assemblée nationale, au cours du débat sur l'aménagement du territoire, M. Pompidou a parlé une fois de plus de la nécessité de donner un contrepois à l'agglomération parisienne. Il a développé l'idée des métropoles d'équilibre qui doivent être pour les régions, des centres d'attraction et de soutien. Il y a un « complexe » lyonnais, a-t-il dit, il y aura un « complexe » marseillais, ainsi se rétablira l'équilibre des provinces. » Ainsi, le Premier ministre affirme une fois de plus la pureté de ses intentions et son optimisme.

Mais il y a loin des déclarations à la pratique. On l'a bien vu le 3 décembre à Toulouse à la réu-

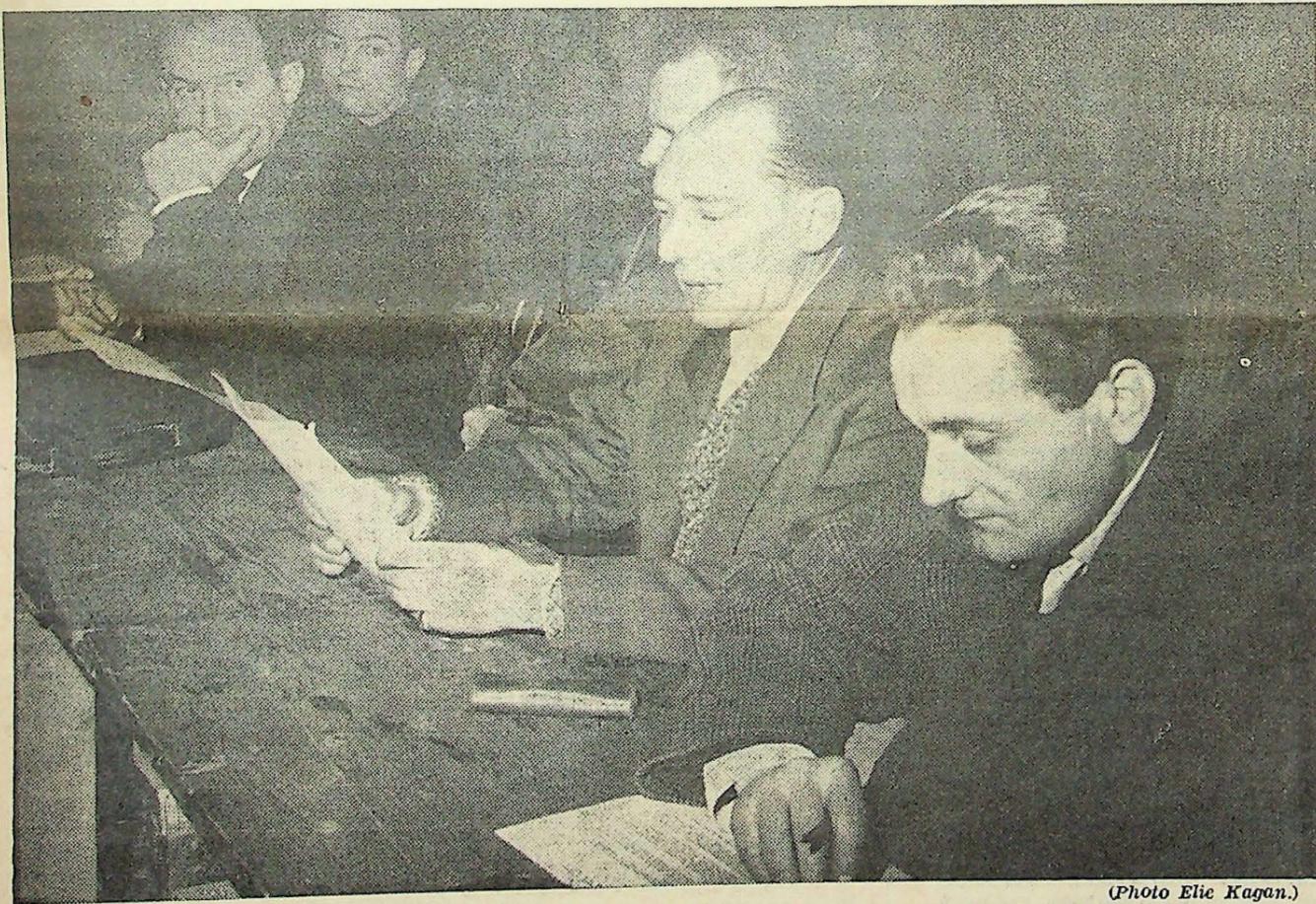
nion des responsables des régions économiques Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qui étudiaient le problème de l'aménagement des canaux du Midi. Voilà des années que l'on parle de desensclaver le Sud-Ouest, région sous-développée située à la périphérie du Marché commun. Le problème des communications est vital pour cette région, d'où l'importance des voies d'eau, moyen de transport particulièrement économique. Or, les canaux du Midi sont utilisés par des péniches d'un tonnage très insuffisant. Ils sont interdits aux péniches de gabarit international de 350 tonnes. Les responsables des régions économiques du Sud-Ouest estiment néces-

saire pour opérer cet aménagement indispensable un investissement de 250 millions de F (25 milliards AF). Mais M. Le Gorgeu, inspecteur général des voies navigables, a considérablement refroidi les esprits. Il ne lui semble pas possible d'obtenir les crédits nécessaires; il prêche donc la patience et propose la solution suivante: une première tranche de travaux visant à aménager les écluses pour permettre l'accès des péniches de 350 tonnes qui ne circulaient pas à pleine charge, le canal n'ayant pas la profondeur suffisante. Cela réduirait les investissements à 150 millions, voire 80 millions.

Dans les faits, la politique du

gouvernement montre ses limites. C'est ici qu'apparaît le poids de l'orientation politique du régime. Il faut choisir: force de frappe ou aménagement du territoire. Mais cette contradiction et bien d'autres encore n'apparaîtront que si l'opposition joue son rôle en dénonçant la politique gaulliste et en proposant d'autres solutions. Il nous appartient de poser en chaque occasion le problème de l'aménagement du territoire, de dénoncer l'impuissance du régime, de faire avancer les revendications de travailleurs à ce sujet. Bref, il faut faire entrer le contreplan dans les faits et provoquer la discussion des autres organisations politiques et syndicales à ce sujet.

CHEZ R.B.V. (outillage de haute précision) LES TRAVAILLEURS SONT PLUS RESOLUS QUE JAMAIS



(Photo Elie Kagan.)

Le Comité d'entreprise R.B.V. lors de la conférence de presse de la semaine passée.

Nous avons dans notre dernier numéro tenu à informer nos lecteurs du scandaleux licenciement de 220 ouvriers, employés et techniciens de cette importante usine du XX^e arrondissement de Paris.

Depuis cette date, rien n'est changé au contraire. Le directeur a bien convoqué les ouvriers de la « mécanique », mais c'était pour leur interdire l'accès à leur lieu de travail. Ces mêmes ouvriers reçurent le lende-

main, la lettre « légale » de licenciement. Seule différence entre eux et le reste du personnel de l'entreprise qui a été lui, mis à la porte sans préavis ni indemnité.

Le réflexe unanime des organisations ouvrières et démocratiques de cet arrondissement a été de créer un comité de soutien et d'action chargé de porter le différend devant l'opinion publique et d'organiser la solidarité envers les travailleurs frappés par cette nouvelle insulte au droit de grève.

Cette action devait se présenter sous plusieurs aspects: motions, pétitions, délégations, manifestations, arrêts de travail... et étant appuyée par les unions syndicales de la métallurgie parisienne.

Un meeting de protestation aura lieu aujourd'hui pour obtenir du Ministre du Travail la réintégration des travailleurs de la R.B.V. licenciés depuis le 22 novembre, l'indemnisation du temps perdu et la garantie du respect de la législation du travail et des libertés syndicales.

Nos camarades de la 20^e section du P.S.U. participent activement à cette campagne et se félicitent de voir acceptés avec la création de ce comité de soutien, la proposition qu'ils

avaient formulée dès le début de cette affaire alors même que l'unanimité n'était pas encore faite quant à la conduite à tenir.

Le billet de Jean BINOT

Avant les augures

L'identité de Monsieur X va nous être incessamment révélée, du moins l'annonce-t-on, et l'on ne peut que s'en réjouir.

Cela prouvera d'abord que Monsieur X n'a rien de commun avec Garap — vous vous souvenez? Garap lancé par une gigantesque offensive publicitaire, et qui était un mythe!

On peut compter ensuite sur les junambules du gaullisme — les Baumel et autres Debré — pour mordre aux jarrets Monsieur X, et lui garantir ainsi une propagande efficace.

De sorte que si Monsieur X n'est escagassé ni par Monsieur Y ni par Monsieur Z, on peut lui prédire un joli galop.

Après la table ronde de la Fédération Nationale des Délégués Cantonaux

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la lettre adressée au C.N.A.L. (et aux dirigeants des organismes le composant) en conclusion de la Table Ronde qui s'est tenue le 7 décembre 1963 au Cercle Républicain, sur l'initiative de la Fédération nationale des délégués cantonaux.

Monsieur le Président et cher ami, Comme vous en avez été informé par nos soins, notre Fédération a organisé le 7 décembre une Table Ronde d'études.

Cette initiative, couronnée de succès, a été unanimement approuvée par les participants, dont les interventions, aussi diversifiées qu'élevées, se sont déroulées dans un climat cordial et constructif.

Nous tenons à souligner que, pour éviter toutes mauvaises interprétations, le Comité d'organisation s'est refusé à donner quelque publicité que ce soit, tant avant qu'après les débats.

A l'unanimité, les participants ont indiqué que leur action passée comme celle à venir s'inscrit dans le cadre de l'activité du C.N.A.L. estimant ainsi qu'il était exclu d'envisager la création d'un organisme nouveau qui ne pourrait engendrer qu'une dispersion des forces.

Soucieux, plus que jamais, de l'unité du mouvement laïque et de son efficacité, les délégués cantonaux ont lancé un appel, pris en considération par les participants, pour que chaque organisation fasse l'effort indispensable pour renforcer les associations laïques existantes:

- Conseils de parents d'élèves,
- Amicales laïques,
- Comité de soutien des délégations cantonales; etc.

Enfin, les participants unanimes ont exprimé le désir que la confrontation des différents points de vue qui ont été exposés au cours de cette Table Ronde soit reprise sur le plan national par le C.N.A.L., lors d'une Journée d'Etudes nationale, à laquelle participeraient toutes les organisations soutenant son action, ainsi que les personnalités universitaires et scientifiques partageant notre idéal commun.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président et Cher ami, en l'expression de nos sentiments laïques.

Le Secrétaire Général,
L. GOURNAY.

Pour empêcher les trusts de la construction de profiter de la crise du logement, exigeons un Service national de l'Habitat.

Les enfants des travailleurs de la R.B.V. auront quand même leur Noël

Pour que, le 20 décembre 1963, puisse avoir lieu le Noël des enfants des travailleurs de la R.B.V., les organisations syndicales appellent tous les métallurgistes à envoyer jouets, livres, bonbons, 94, rue J.-P.-Timbaud, Paris-XI^e au 155, rue de Vaugirard, Paris-XV^e.

Le nouveau départ du P.S.U.

Le courrier continue d'apporter de bonnes nouvelles. La Vendée envoie 50 volets supplémentaires. Le Nord organise méthodiquement et avec succès un fichier de sympathisants. Suvelor, Secrétaire de la Fédération de la Martinique, venu à Paris pour le procès de ses compatriotes, est reparti avec des cartes 1964, qu'il est certain de placer en plus grand nombre que les années précédentes. La Fédération de Meurthe-et-Moselle annonce la formation d'une nouvelle section à Trieux, en plein pays minier, pendant des grèves au cours desquelles ont été vendus de nombreux numéros de TRIBUNE SOCIALISTE.

Des amis demandent comment ils peuvent aider matériellement le Parti. La réponse est simple : payez des cotisations mensuelles volontaires proportionnées à vos ressources, collectez des fonds autour de vous et envoyez le tout à Jean Arthuys, 8, rue Henner, Paris (9^e) (C.C.P. Paris 14.020-44).

Si cent d'entre vous pouvaient recueillir 50 F par mois pendant un an, et nous les adresser, nous aurions en un an les 60.000 F qui nous permettraient de faire une propagande efficace.

Merci à tous.

Edouard DEPREUX.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20
Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX^e) Tél. : PIG 65-21

Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

Nouveaux locaux pour le P.S.U.



(Photo Elie Kagan.)

Le P.S.U. change de locaux, tout au moins le Bureau national et la Fédération Seine-Banlieue. Le 81 de la rue Mademoiselle deviendra demain aussi connu que le 8 de la rue Henner, qui était malheureusement trop étroit. Nos nouveaux locaux, plus grands (et moins chers que les anciens...), sont, hélas ! en bien triste état. Cela n'a pas empêché nos camarades d'inaugurer (Edouard Depreux en tête) cette adresse toute neuve.

Le P.S.U. s'agrandit, une étape franchie en attendant cette maison du parti que nous espérons tous un jour.

Périgueux : structures agricoles

Vendredi 6 décembre a eu lieu la troisième réunion du C.E.S. de Périgueux, avec le concours de Serge Mallet, sur le thème suivant « Transformations des structures agricoles. — Les réformes : la raison de leur échec. — Les solutions socialistes. »

Un brouillard extrêmement épais arrêta de nombreux camarades payans éloignés du chef-lieu du département. Mais la soixantaine de participants suivit avec grand intérêt le débat qui dura 2 h. 30. Une nouvelle réunion sur le même sujet est prévue le vendredi 10 janvier avec notre camarade S. Mallet.

Conférence régionale « Limousin »

Des camarades des bureaux fédéraux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne se sont réunis à Guéret, le dimanche 8 décembre. Cette journée a été consacrée à la mise sur pied d'un journal bimestriel, à l'échelle de la région, remplaçant les bulletins « Corrèze » et « Haute-Vienne ». L'Avenir, qui sera diffusé dans nos trois fédérations, a pour but une mise en commun de nos moyens de propagande ; il permettra également d'aborder les problèmes régionaux économiques et agricoles, de présenter les réponses du P.S.U. au sous-développement du Limousin et de faire écho aux actions entreprises. La mise en place d'organismes régionaux a été, d'autre part, décidée.

Cette journée, qui s'est déroulée dans une ambiance fraternelle, a ainsi jeté les bases d'une collaboration qui, nous l'espérons, permettra à notre parti de se développer en Limousin et de faire progresser ses idées.

Drôme-Ardèche : contre la force de frappe

Dans le cadre de la campagne contre la force de frappe, une manifestation a été organisée le 24 novembre, à Montélimar, par un comité comprenant un très large éventail d'organisations : démocratiques, partis, philosophiques, religieuses, syndicales.

Cette manifestation a été mise au point à Valence en collaboration avec le comité de l'Ardèche. Montélimar avait été choisi en raison de la proximité de Pierrelatte (où il était impossible de se réunir). Trois points de rencontre avaient été fixés à l'extérieur de la ville ; de là, les participants se rendirent en cortège au lieu de rassemblement (le kiosque du Champ de Mars) avec banderoles et pancartes.

Là, lecture, par le responsable du S.N.I., de l'appel national, puis approbation d'une résolution reprenant les thèmes principaux de l'appel pour les quinze cents manifestants. Ensuite dislocation, sans incidents.

A noter, sur le périmètre du lieu de rassemblement, d'un important dispositif policier, une dizaine de cars de gendarmes et C.R.S.

Enquête sur la force de frappe

L'enquête sur la force de frappe a éveillé des intérêts et des espoirs dont nous nous réjouissons, mais il importe d'apporter certaines précisions avant que des initiatives bien intentionnées mais mal concertées soient prises dans ce domaine des sondages d'opinion. En effet, certains camarades (Gard et Seine-et-Oise, notamment), intéressés par ce nouveau type d'action, se proposent de l'appliquer dans une optique plus régionale. Nous comprenons leur impatience d'agir, mais il importe d'être bien conscients de certaines données sans lesquelles leur action risque de démonétiser une méthode déjà passablement controversée :

1. — Le questionnaire doit être mis au point par des spécialistes faute de quoi son dépouillement ne sera pas réalisable, ou sujet à caution ;

2. — Les enquêteurs doivent subir un entraînement préalable qui peut être relativement simple, mais suivi de directives suffisamment claires pour qu'on interprète pas les questions et qu'on tienne compte des catégories socio-professionnelles ;

3. — L'analyse doit être également confiée à des spécialistes afin que ses conclusions ne soient pas remises en cause par des personnes tant soit peu averties, ou même par les faits.

C'est pourquoi il importe de mettre au plus tôt en rapport les responsables de propagande avertis de ces questions avec le Bureau national. Faute de quoi de telles initiatives ne pourront être cautionnées pour éviter de disqualifier ce type d'action qu'on doit manipuler avec le plus grand soin.

Vitry : Conférence sur les travailleurs espagnols

Dimanche 8 décembre 1963 a eu lieu à Vitry, salle du patronage, une conférence sur les travailleurs espagnols et portugais en France organisée par l'Union locale C.G.T. et le syndicat des Métaux.

L'assistance était nombreuse et chacun pouvait suivre l'exposé que notre ami Catala a fait en espagnol, grâce à la traduction ronéotypée.

Un représentant des travailleurs italiens de Vitry apporta le salut de ses compatriotes à la conférence.

Outre les travailleurs espagnols et portugais, assistaient à cette conférence des représentants du P.S.U., du P.C.F., du M.R.P., des syndicalistes C.G.T., C.F.T.C., A.S.F.

Le clergé était représenté par deux prêtres (en civil) de la Mission de France dont un en instance de départ pour l'Amérique latine.

On notait la présence de Paul Thibaud, de « Vérité-Liberté ».

Le succès de cette conférence prouve la nécessité de pareilles rencontres.

Pour sa part la section P.S.U. de Vitry, fidèle à son idéal de « Front socialiste » répondra toujours présent.

REPRISE DES CARTES 1964



Les cartes 1964 sont à la disposition des fédérations. Chaque fédération, chaque section, chaque camarade se doit de lancer, de participer à :

Une grande campagne d'action pour la reprise des cartes 1964 et non seulement pour la reprise des cartes, mais aussi pour de nouvelles adhésions, à nous tous de participer à ce travail d'implantation, d'organiser partout des réunions de reprise de cartes, ouvertes aux sympathisants. Au moment où le parti prend un nouveau départ, il faut lui donner le moyen, par le recrutement de nouveaux adhérents, de populariser et d'appliquer sa politique.

Le Bureau national.

Conseil général

Le P.S.U. a désigné à l'unanimité Henri Leclerc, avocat à la Cour de Paris, comme candidat à l'élection au Conseil général dans la circonscription de Sceaux et Bagneux, qui aura lieu le 19 janvier, pour remplacer Petit, récemment décédé.

ON NOUS COMMUNIQUE :

La Fédération de la Savoie nous signale qu'un nommé Thibaut Kaminsky se disant ami de membres du Parti (Dechezelle - Bourdet) abuse de nombreux camarades, là où il passe, et commet en plus certains gestes indélicats. Nous pensons qu'il est de notre devoir d'en aviser nos lecteurs.

LES ETUDIANTS DANS LA NATION

DEPUIS quelques années, en France, les étudiants ont pris conscience de la nécessité de rendre démocratique le recrutement de l'Enseignement.

Comment atteindre cette démocratisation ?

En changeant l'organisation de l'enseignement, en supprimant de mauvaises et archaïques habitudes psychologiques, enfin en repensant l'aide matérielle de l'Etat aux étudiants.

Quelle est l'arme dont dispose les étudiants pour atteindre ces buts ?

L'Union Nationale des Etudiants de France.

Accueillie avec scepticisme à la Libération, et parfois avec hostilité, il a fallu au syndicalisme étudiant s'imposer aux étudiants eux-mêmes, se faire connaître dans l'opinion publique et affirmer sa représentativité auprès des gouvernements.

Avec une rapidité spectaculaire bien à l'image de notre époque, le syndicalisme étudiant s'est développé et se trouve aujourd'hui officiellement reconnu au même titre que les autres syndicats.

Il se trouve appuyé par toutes les organisations : politiques, syndicales, professionnelles et culturelles, il a de nombreuses réalisations à son actif et constitue dans le syndicalisme en général l'événement le plus remarquable depuis la Libération.

De 1900 à aujourd'hui

En 1900, il y avait 30.000 étudiants, presque tous fils de familles largement aisées. Il y en a aujourd'hui 270.000, dont les deux tiers sont recrutés dans des familles appartenant à la classe moyenne ou supérieure (industriels, commerçants, professions libérales et cadres). Une faible minorité est recrutée parmi les fils d'ouvriers, 5 p. cent, et 0,5 p. cent parmi les familles d'ouvriers agricoles.

Naguère, l'étudiant faisait à juste titre figure de privilégié, dépensant plusieurs fois ce que gagnait un ouvrier, et l'on parlait de « jeunesse dorée ».

Aujourd'hui, l'étudiant est objectivement dans bien des cas un individu défavorisé ; en effet, plus de la moitié des étudiants ne disposent pas du minimum vital, un étudiant sur trois doit, pour vivre, travailler en dehors de ses études.

En 1900, on avait le loisir de s'attarder dans une vie estudiantine, de parfaire indéfiniment sa culture générale.

Maintenant, la course aux diplômes, la nécessité des spécialisations, le manque de professeurs, l'exiguïté des locaux, l'insuffisance d'équipement en restaurants et cités universitaires, ainsi que les coûteux problèmes de l'installation, s'imposent à la majorité des étudiants dès leur rentrée en Faculté.

Plus nulle part on ne parle de l'insouciance des responsables étudiants, et le déroulement des congrès de l'U.N.E.F. montre l'ampleur des tâches abordées.

On peut situer le premier coup d'éclat qui marqua la renaissance de l'U.N.E.F. en tant que mouvement majeur au moment où elle traita directement avec le ministère de l'Education nationale de la participation des étudiants à l'administration de l'Université sans tenir compte de l'Union Patriotique des Organisations d'Etudiants.

Dans toute la France, simultanément, on commençait à parler de syndicalisme étudiant malgré l'opposition de quelques individualités traditionalistes. Les associations générales d'étudiants s'élevaient de la notion d'apolitisme démodé pour adopter l'attitude définie par un néologisme : l'apartitisme.

Cet apartitisme qui est la règle encore aujourd'hui à l'U.N.E.F. est fonction de la collaboration avec l'ensemble des mouvements politiques, confessionnels, syndicaux, et fournit la garantie de l'indépendance de l'association des étudiants vis-à-vis d'un parti ou d'une confession quelconque.

La doctrine de l'U.N.E.F.

L'U.N.E.F. reconnue, il lui restait à créer une doctrine neuve, c'est ce qui a été accompli avec la charte du Congrès de Grenoble de Pâques 1946. La charte de Grenoble a établi la base, les moyens d'action et les fonctions du mouvement syndical étudiant qui ont permis de fixer une ligne politique générale dont l'U.N.E.F. ne s'est jamais plus écartée.

Les déclarations des dirigeants de l'U.N.E.F. n'apportent pas en elles-mêmes les solutions en face des besoins, il y a pour l'U.N.E.F., en permanence, de gros efforts à faire, bien des méfiances à dissiper, bien des prétentions à abattre, tel que le risque de mainmise des partis politiques, bien d'illogiques et pernicieuses rivalités à faire disparaître, telles que les tentatives de clivage, mais comme dans le passé, la revendication est permanente car les conditions matérielles des étudiants sont toujours de plus en plus pénibles et font cruellement sentir la nécessité d'une action appuyée sur une doctrine solide.

Le jeune travailleur intellectuel se considère dès lors comme appartenant à l'élite, il a droit à des avantages qui correspondent à une élite réelle puisqu'il travaille pour acquérir la meilleure compétence technique dans sa spécialité, afin d'en faire profiter, dans l'esprit le plus généreux et désintéressé, l'ensemble du pays.

L'avant-garde de la jeunesse

L'étudiant a le droit à la liberté dans ses études, dans ses moyens d'expression et dans la recherche de la vérité, mais seulement s'il se fait un devoir de propager cette vérité et de défendre cette liberté en toutes circonstances, et ses responsabilités sont immenses puisqu'il se trouve placé à l'avant-garde de la jeunesse. Ces principes sont la base de l'action journalière de l'U.N.E.F., et suivant la politique que pratiquent les gouvernements, il peut y avoir coïncidence ou opposition fondamentale, mais l'U.N.E.F. n'a pas le droit, par opportunisme ou pour défendre une quelconque subvention, de s'aligner sur des positions qui seraient contraires à l'honneur et à l'honnêteté intellectuelle. Cette recherche de la liberté est un droit sacré pour les responsables de l'U.N.E.F., non seulement sur le plan national, mais par solidarité avec les étudiants du monde, partout où se manifeste l'oppression. Nous voyons la polyvalence des responsabilités de l'U.N.E.F., et la nécessité pour le mouvement de multiplier le contact avec l'ensemble des forces vives.

La première démonstration d'enver-

gure de la force de l'U.N.E.F. fut faite lors de l'obtention pour les étudiants du droit à la Sécurité sociale, grâce à l'appui des syndicats et avec l'accord unanime des partis politiques.

L'action du mouvement étudiant débordait donc constamment le cadre strict de l'enseignement supérieur, et au moment où une planification démocratique s'impose, l'U.N.E.F. doit considérer le problème de la jeunesse dans son ensemble, sans pour autant l'isoler, mais en l'envisageant dans le contexte national.

En dénonçant l'insuffisance du budget de l'Education nationale, l'U.N.E.F. exerce un choix politique que personne ne conteste plus, et elle préconise la mise en œuvre d'un service national d'enseignement. L'Education nationale doit assurer à tous les mêmes chances. Il importe que l'enseignement soit réellement pris en charge par la nation. Il doit être un véritable service public. La démocratisation de l'enseignement sera effective lorsque l'aide directe de l'Etat se manifestera sous la forme de l'allocation d'études qui remplacera le système périmé et inefficace des bourses. Il faudra que l'aide indirecte en matière de logements et de restaurants universitaires soit dotée d'un budget suffisant, et que l'on rétablisse la gestion des œuvres universitaires.

Et ce n'est pas la remise en cause par M. Fouchet de cette gestion étudiante qui grandira le ministre de l'Education nationale.

Le syndicalisme étudiant face aux problèmes politiques

La politique gouvernementale actuelle est une politique de l'autruche. Que penser d'une méthode qui consiste à contester la représentativité des dirigeants de l'U.N.E.F. et de tenter de les empêcher de s'exprimer en les convoquant chez un juge d'instruction après une manifestation ?

S'il suffisait de supprimer l'U.N.E.F. pour voir les problèmes de l'Education nationale résolus, on pourrait comprendre les procédés du gouvernement. Mais rien ne justifie ni les insuffisances de crédit, ni la satisfaction qu'exprime le ministre, ni la répression qui s'exerce de diverses manières contre l'U.N.E.F.

Pour arriver à la démocratisation de l'enseignement et continuer sa lutte, l'U.N.E.F. devra, peut-être, réviser son organisation interne. Dans le passé, la cellule de base était l'Association générale des Etudiants ; dans l'avenir, nous verrons peut-être l'évolution se faire vers une Fédération de ses offices. Les offices regroupent, au sein de l'U.N.E.F., les étudiants pas spécialités universitaires : Office du droit, des lettres, de médecine, etc.

Cette nouvelle structure se rapproche davantage de l'organisation traditionnelle des syndicats ; exemple : Fédération du Livre, Métallurgie, etc. Mais, de toutes façons, il faut avoir foi dans ce mouvement et dans ses responsables élus librement, et nous devons apporter notre aide. Pour nous, qui appartenons à la « Famille socialiste », les deux aspects de l'action de l'U.N.E.F., l'un sur le plan syndical et l'autre d'avant-garde de la jeunesse, nous réconfortent et nous apportent chaque jour la preuve que ce mouvement reste un des instruments de la lutte pour le rétablissement de la démocratie dans ce pays.

Guy PENNE
Membre du Comité directeur
du centre d'action institutionnel,
Ancien président de l'U.N.E.F.